

*Le Ministre*

Nos réf. : D-20-019564

*Paris, le 12 octobre 2020*

Mesdames, Messieurs,

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière sera lancée le 13 octobre prochain. C'est un moment crucial pour cet hiver qui s'annonce particulièrement complexe en termes de risque infectieux. Dans ce contexte, je vous en ai rappelé les enjeux dans la note annuelle d'information relative à la lutte contre la grippe saisonnière qui vous a été transmises au mois d'août dernier.

En votre qualité de directeurs d'établissement, votre responsabilité consiste à améliorer la protection individuelle et collective en accroissant le nombre de professionnels de santé vaccinés contre la grippe saisonnière. J'insiste plus particulièrement sur les professionnels en contact avec les plus fragiles d'entre nous, notamment les personnes âgées hébergées en institution.

Je sais que vous avez préparé cette campagne de vaccination au sein de vos établissements et que vous avez mobilisé des leviers pour promouvoir et faciliter l'accès à la vaccination des professionnels sur les lieux de soins, en prenant appui notamment sur l'encadrement et les services de santé au travail, et je vous en remercie.

L'enjeu est essentiel, aujourd'hui plus que jamais, et je compte sur chacun d'entre vous pour que la forte couverture vaccinale des professionnels de santé contre la grippe soit une protection supplémentaire pour la santé de tous.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien cordialement*

Olivier VÉRAN

